



Résolution « Algérie: sans vérité et sans justice, pas de véritable réconciliation »

Résolution adoptée par le 80ème congrès de la LDH, Paris - 10, 11 et 12 juin 2000

Le 80ème congrès de la LDH, réuni à Paris, les 10, 11 et 12 juin 2000 exprime sa solidarité et sa compassion avec toutes les victimes de violations des droits de l'homme en Algérie.

Il constate que le processus de concorde civile engagé par le président Abdelaziz Bouteflika n'a pas mis fin à la violence politique. Il considère que cette concorde, négociée dans la plus totale opacité entre la haute hiérarchie militaire et les dirigeants de l'AIS, aboutit à une amnistie de fait des membres des groupes armés qui se seraient rendus coupables de crimes.

Il réitère son soutien à l'exigence de vérité et de justice exprimée par les victimes et en particulier les familles des disparus.

Il condamne l'attitude des autorités algériennes qui tout en reconnaissant l'ampleur du phénomène, persistent à nier leur responsabilité.